



Partenaires et alliés stratégiques

Academos
Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec
Association québécoise d'information scolaire et professionnelle
Association québécoise des cadres scolaires
Association québécoise du personnel de direction des écoles
Caisse de dépôt et placement du Québec
Chantier de l'économie sociale
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
École d'entrepreneurship de Beauce
Entreprendre ici
Entrepreneuriat Québec
Expo Entrepreneurs
Fédération des cégeps
Fédération des commissions scolaires du Québec
Fédération des établissements d'enseignement privés
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement
Fédération québécoise des municipalités
Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité
Fonds de recherche du Québec
Fonds de solidarité FTQ
Fonds locaux de solidarité FTQ
Fusion Jeunesse
Futurpreneur Canada
IDÉE éducation entrepreneuriale
Innovation Canada
JA Québec
La grande journée des petits entrepreneurs
La Main
La Ruche
Les Affaires
Les Offices jeunesse internationaux du Québec
Loto-Québec
MicroEntreprendre
Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec
Mouvement des caisses Desjardins
Ordre des CPA du Québec
Polycor
Projet d'éducation entrepreneuriale au collège Québecor
Réseau des CJE du Québec
Réseau des SADC et CAE
Réseau Femmessor
Réseau M
Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales
Saputo
Secrétariat à la condition féminine
Secrétariat à la jeunesse
Spektrum Média
Startupfest
Vidéotron Affaires

osentreprendre.quebec
Téléphone : 418 644-4255

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Déposé le : 12 novembre 2019

N° : CFP-039

Secrétaire :

Québec, le 31 octobre 2019

Madame Stéphanie Pinault-Reid
Secrétaire, Commission des finances publiques
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Recommandation – Étude du projet de loi n° 37

Madame la Secrétaire,

Le projet de loi n° 37 visant à instituer le *Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec* indique la mise sur pied de pratiques d'approvisionnement centralisé au détriment des réseaux qui soutiennent l'économie locale et régionale telle que les COOP étudiantes et les PME.

OSEntreprendre, avec sa mission *d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère*, est au cœur de l'aventure humaine d'entreprendre dans les 17 régions du Québec avec ses quelque 320 responsables locaux qui ont rejoint plus d'un million de participants depuis 21 ans.

L'organisme est à même de constater que l'une des meilleures façons de soutenir les entreprises d'ici est d'en être leur client. Les pratiques d'achat et d'approvisionnement local ont de nombreux impacts. Au niveau économique par l'augmentation des volumes de ventes, de la masse salariale, de la modernisation technologique et de la contribution directe par les impôts aux priorités du Québec (en matière d'éducation et de santé notamment). Mais aussi par l'évolution de la norme sociale en faveur de l'entrepreneuriat, de l'autonomie et de la fierté, tout comme l'amélioration de la contribution du Québec au bilan environnemental mondial.

OSEntreprendre joint sa voix aux nombreux intervenants qui vous ont fait part de ces mêmes préoccupations, et recommande que les paramètres du projet de loi n° 37 soient modifiés de manière à ce qu'y soient intégrés des pratiques favorisant l'approvisionnement auprès des entreprises d'ici qui assurent notre vitalité locale, régionale, nationale et environnementale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette recommandation et vous prions de recevoir, Madame la Secrétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Manon Thérberge
Présidente-directrice générale

osentreprendre
mobiliser | rayonner | inspirer

